



# Réunion de Quartier du 18 juin 2016

L'Avenir-Le Bois Prieur- L'Espérance- Lafayette- Les Ascott-Le Vieux  
Pays- La Forge-Le Verger-Les Terres Rouges.



# CIRCULATION et STATIONNEMENT



# Circulation

## Question :

Demande d'installation d'un ralentisseur ou d'un panneau stop sur la chaussée de la rue du champ de Fraises.

**Réponse :** L'installation d'un ralentisseur génère des nuisances sonores ainsi que des vibrations. Il faudrait procéder à la concertation de l'ensemble des riverains avant d'envisager une telle mise en place.



# Circulation

## Question :

Quand des véhicules sont stationnés dans le virage de l'avenue des acacias il y a un manque de visibilité, les camions-poubelles sont parfois dans l'impossibilité de passer, le ramassage ne se fait donc pas.

Réponse : Une distribution de flyers dans les boîtes aux lettres sera effectuée ainsi qu'un papillonnage sur les véhicules afin de sensibiliser les automobilistes à la gêne occasionnée.



# Circulation/Signalisation

## Question :

Les priorités à droite ne sont pas respectées, pourquoi ne pas installer des panneaux « Cédez le passage » afin d'obliger les automobilistes à les respecter?

**Réponse :** Il est difficile de répondre à cette question car la zone concernée n'est pas stipulée. D'autre part, chaque conducteur se doit de respecter le code de la route. Néanmoins nous ferons des rappels pédagogiques en direction des automobilistes dans les bulletins municipaux.



# Circulation/Signalisation

## Question :

Le panneau « Interdit aux véhicules de 3,5T » situé à l'intersection de la 1<sup>er</sup> Avenue et la rue du champ de Fraises a été retiré. Quand est-ce que ce dernier sera réinstallé?

## Réponse :

Le panneau a été remplacé cette semaine, aux alentours du 13 juin.



# Circulation/Signalisation

## Question :

Peut-on refaire le marquage au sol de la rue Camille Chon, car ce dernier n'est plus visible.

## Réponse :

Le marquage au sol sera refait.



# Stationnement

## Question :

Le stationnement des véhicules sur les trottoirs : devant le café rue de la Gare d'Emerainville, ainsi que dans le virage 4ème et 7ème avenue pose problème, pourquoi ces véhicules ne sont pas verbalisés?

## Réponse :

- Ces véhicules sont verbalisés si il y a une gêne à la circulation.
- Une pédagogie sur la prévention est mise en place au niveau des commerces de la gare d'Emerainville (grosse difficulté pour les clients de se stationner)
- Un parking d'une dizaine de places va être aménagé dans le virage de la rue Pasteur pour faciliter l'accès aux commerces.





# Stationnement

## Question :

Les centres villes drainent beaucoup de flux et les automobilistes se garent dans les passages privés.

## Réponse :

La police municipale ne peut intervenir car il s'agit de zones privées.



# Stationnement

## Question :

Le stationnement des véhicules devant la poste sur la 1<sup>er</sup> Avenue ainsi que sur les zébras du virage de la 4<sup>eme</sup> avenue rendent dangereux le croisement des voitures en double sens de la 4<sup>eme</sup> avenue.

Réponse : Cette problématique fait partie d'une réflexion globale qui sera prise en compte dans la phase 2 de la réfection du second tronçon de la 1<sup>ere</sup> avenue.



# Stationnement

## Question :

Les caméras pourront-elles filmer la rue du bois pour verbaliser les véhicules mal stationnés?

**Réponse :** Il est interdit de filmer des propriétés privées, à ce titre il n'est pas envisagé d'implanter des caméras dans des zones pavillonnaires. La stratégie a été de positionner les caméras dans des lieux de passages et les entrées de ville.



# Stationnement

## Question :

Certains automobilistes rencontrent des difficultés pour accéder au parking arrière de la mairie, est-il possible d'en élargir l'entrée?

**Réponse :** Un élargissement de l'entrée ne peut être effectué car celui-ci est aux normes. Lors de la réfection du second tronçon de la 1ere avenue de nouvelles places de stationnement seront aménagées.



# Stationnement

## Question :

Depuis plus d'un mois un véhicule Citroën C4 dont l'assurance et le contrôle technique ne sont plus à jour stationne sur la 7ème Avenue.

Quand est-ce que ce véhicule sera enlevé?

**Réponse :** Cette voiture a été prise en compte par les services de la Police Municipale, son enlèvement était programmé pour le 15 juin 2016. Or le véhicule a été déplacé avant la date prévue de l'enlèvement (certes il n'a bougé que de deux mètres mais assez pour que nos marques ne soient plus les mêmes) Nos services l'ont donc repris en compte.



# ESPACES VERTS



# Espaces verts

## Question :

Quand est-ce que le fossé séparant le Verger des Terres Rouges sera défriché?

Réponse : Une réunion avec tous les riverains sera organisée à ce sujet à la rentrée.



# EQUIPEMENTS





# Equipements

## Question :

Qu'en est-il de la couverture du plateau d'évolution des Sapins?

## Réponse:

Le projet sera mené avant la fin d'année 2016. Pour répondre au mieux aux attentes des usagers, les besoins des clubs-utilisateurs concernés ont été pris en considération dans la réalisation des travaux.



# Equipements

## Question :

Les luminaires de l'école des Sapins sont allumés de façon continue.

## Réponse:

Nous vérifierons auprès du gardien de l'établissement.



# Equipements

## Question :

Un candélabre sera-t-il installé au début de la 7ème Avenue?

## Réponse :

Une visite sur site est prévue.



# Equipements

## Question :

Une aire de jeux pour les enfants est-elle prévue dans le quartier de l'Avenir, proche du Super U?, car les équipements du parc des sources sont trop éloignés (20 minutes de marche)

Un espace libre se situe face au Super U est-ce un endroit envisageable?

## Réponse :

Il n'est pas prévu d'installer une aire de jeux dans cette zone pavillonnaire. L'espace libre dont il est question n'appartient pas au domaine public.



# Cadre de Vie



# Cadre de vie

**Question** : Les incivilités place de la mairie sont croissantes

- Fumeurs de chicha,
- Jets de détritus
- Agressions verbales contre les passants, tapage nocturne
- Quels sont les mesures prévues par la municipalité pour mettre fin à la gêne occasionnée par de tels agissements?

**Réponse** : Intervention conjointe des forces de police municipale et nationale (verbalisation de plusieurs individus pour tapage)

Depuis plusieurs soirs le calme est revenu.



# Cadre de vie

**Question** : Les haies des logements appartenant à la commune rue de la Perouse ne sont pas élagués.

**Réponse** : Une Intervention sera programmée prochainement.



# Cadre de vie

**Question** : Les caniveaux situés rue de la Perouse ne sont pas nettoyés.

**Réponse** : Une Intervention sera programmée prochainement.





**Merci de votre attention**